



# ÉVALUATION DE L'UTILISATION MONDIALE DES SOLS : CONCILIER LA CONSOMMATION AVEC UN APPROVISIONNEMENT DURABLE

*LES TENDANCES OBSERVÉES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE TÉMOIGNENT D'UNE TRANSFORMATION SPECTACULAIRE AU COURS DES DERNIÈRES DÉCENNIES.*

L'utilisation des sols au niveau mondial joue un rôle déterminant dans l'offre de produits alimentaires, de matériaux et d'énergie. Dans de nombreux pays qui ont commencé à encourager le recours à la biomasse pour la production de biocarburants et de biomatériaux, des inquiétudes sont en train de poindre au vu des effets croissants de la concurrence foncière, tels que la hausse des prix alimentaires, les changements d'affectation des terres et l'intensification de l'utilisation des sols. Destiné à étayer les débats internationaux et à fournir aux décideurs au niveau des pays, des régions et des ONG une vue d'ensemble des principaux défis et des options envisageables pour une utilisation durable des sols, ce rapport se penche sur les moyens de parvenir à une gestion plus durable de la production et de la consommation de biomasse terrestre à différentes échelles, depuis la gestion durable des sols par les agriculteurs à celle de l'utilisation des terres au niveau de la planète.

Nécessaires pour nourrir une population grandissante, l'intensification et l'expansion de l'agriculture ont aussi conduit à une dégradation généralisée de l'environnement. Les pertes de la capacité productive des sols, les incidences de la pollution due aux nutriments, l'appauvrissement de la biodiversité et les changements climatiques en sont des manifestations.

Depuis un demi-siècle, les surfaces affectées à l'agriculture s'élargissent aux dépens des forêts, en particulier dans les régions tropicales.

Une industrie agricole mondiale a vu le jour, caractérisée par une forte concentration de l'agroalimentaire, un accroissement rapide de la part des chaînes de supermarchés dans les ventes alimentaires au détail et l'expansion du commerce de denrées alimentaires, d'engrais et de pesticides.

Les prix alimentaires restent, pour l'heure, inférieurs à leur niveau record de 2008, mais sont plus élevés qu'avant la crise dans nombre de pays en développement. Si les prévisions de plusieurs organisations sont correctes, nous pouvons nous attendre à deux décennies de hausse régulière de ces prix, ce qui ne s'est encore jamais produit.

Les grandes transactions foncières se sont multipliées au cours des dernières années. Les partisans de tels investissements étrangers considèrent qu'ils offrent la possibilité d'accroître la productivité agricole sur des terres où la pénétration de l'agriculture industrielle est faible mais leurs adversaires y voient une nouvelle forme de la malédiction des ressources, évinçant et déplaçant les petits exploitants et exacerbant l'insécurité alimentaire pour les plus démunis.

**D'après les données disponibles, la concurrence foncière va très probablement s'accroître à l'avenir.**

Partout dans le monde, la progression des rendements des cultures céréalières et des cultures primaires s'est ralentie et la plupart des experts s'attendent à un recul continu par rapport aux niveaux enregistrés par le passé. Cela signifie qu'on ne pourra, à l'avenir, répondre à la demande qu'en mettant de nouvelles terres en culture.

Si la situation reste inchangée, une telle augmentation des surfaces cultivées sera incontournable pour nourrir adéquatement la population mondiale, qui devrait continuer à croître.

Le taux d'urbanisation mondial devrait passer d'environ 50 % en 2010 à 70 % en 2050, une évolution qui contribuera à l'étalement des villes, souvent au détriment des terres agricoles et des sols fertiles.

Sous l'effet conjugué de la hausse des revenus et de l'urbanisation, les régimes alimentaires sont en train de changer. En particulier, ils comportent davantage de produits transformés et d'origine animale qui accroissent nettement les besoins de surface agricole.

Étant donné que les biocarburants de première génération proviennent de plantes cultivées sur des terrains qui pourraient autrement être utilisés pour la production alimentaire, les quotas actuels dans ce domaine accentuent la demande de terres cultivables.

Les produits tirés de la biomasse sont considérés comme de futurs débouchés prometteurs. Cependant, bien que peu de recherches aient été réalisées sur les conséquences environnementales potentielles d'un développement de cette filière, les biomatériaux d'origine végétale pourraient se heurter aux mêmes contraintes en matière de terres disponibles que les cultures énergétiques.

Plusieurs études ont calculé les besoins de surfaces cultivables à prévoir dans l'avenir pour satisfaire la demande de produits alimentaires, de combustibles ou de fibres, et l'ampleur des transplantations causées par l'urbanisation ou la dégradation. La somme des modestes estimations figurant dans les principales études montre qu'une expansion brute d'environ 20 à 55 % des surfaces cultivées sera nécessaire d'ici à 2050 pour répondre à ces diverses attentes.

**Un des avantages du concept d'espace de fonctionnement sécurisé est qu'il met en lumière la surexploitation actuelle des ressources de la planète.**

Le concept d'espace de fonctionnement sécurisé est un bon point de départ pour comprendre les limites de la planète. Il peut être comparé au marquage en bordure d'une route qu'il ne faut pas franchir si l'on veut maintenir le développement sur une trajectoire viable. Le défi, dès lors, est de savoir comment maîtriser son orientation ainsi que sa vitesse et utiliser « l'espace des possibles ».



Définir un espace de fonctionnement sécurisé pour l'utilisation mondiale des sols revient à déterminer les changements d'affectation des terres qui peuvent encore intervenir avant que le risque de dommages irréversibles (notamment du fait de l'appauvrissement de la biodiversité, des rejets de dioxyde de carbone, de la perturbation des cycles de l'eau et des nutriments et de la perte de sols fertiles) ne devienne inacceptable.

Pour pouvoir mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité mondiale d'ici à 2020, il faudra endiguer l'expansion des terres cultivées, qui est l'une des causes de cette évolution. Un développement sans changement pourrait donc intervenir « en toute sécurité » jusqu'en 2020, époque à laquelle on estime que, par rapport à 2005, 100 millions d'hectares supplémentaires seront nécessaires pour répondre à la demande future (soit un accroissement net de 7 %) et 90 millions d'hectares seront réaffectés (soit un accroissement brut de 13 %). Cela signifie qu'avec une superficie de 1 640 millions d'hectares, on resterait à l'intérieur de l'espace de fonctionnement sécurisé permettant de répondre à la demande en 2050.

La demande mondiale escomptée de terres d'ici à 2050 serait en tout état de cause bien supérieure à cet « espace de fonctionnement sécurisé ».

Le suivi mondial des besoins fonciers des pays et des régions permet de déterminer si ceux-ci se trouvent toujours dans l'espace de fonctionnement sécurisé ou en sont sortis. Dans cette optique, on peut appliquer la méthode de la comptabilisation de l'utilisation des terres.

#### **Les défis auxquels la société est confrontée appellent un examen à la fois des modes de consommation et des modes de production.**

Le progrès de la production agricole durable et la fourniture des autres services écosystémiques dépendent de la volonté continue d'explorer, d'intégrer et d'appliquer les savoirs scientifiques et locaux. La participation active des agriculteurs et des autres parties prenantes est indispensable à la détermination et à la diffusion des meilleures pratiques de gestion.

Orienter la consommation dans le sens d'un approvisionnement durable implique de s'attaquer non seulement aux symptômes de l'utilisation non durable des sols, mais aussi à ses causes sous-jacentes. Pour favoriser une action efficace, de nouveaux objectifs peuvent être fixés et les politiques peuvent être ajustées. Un ensemble de mesures – encourager une alimentation contenant plus de végétaux chez les populations grandes consommatrices de viande, réduire les déchets alimentaires, abaisser les quotas applicables aux biocarburants, contrôler la consommation de biomatériaux, améliorer l'aménagement du territoire et investir dans la régénération des sols – devraient permettre d'économiser aux alentours de 160 à 320 millions d'hectares de terres d'ici à 2050, limitant leur expansion brute à 8-37 % et maintenant le développement (dans les cas les plus favorables) à l'intérieur de l'espace de fonctionnement sécurisé.

**Pour assurer la sécurité de l'approvisionnement en nourriture, en fibres et, partiellement, en combustibles, tout en protégeant et renforçant la base de ressources naturelles, il faut des politiques conçues de façon à favoriser les synergies et les processus d'apprentissage dynamique à différents niveaux d'intervention des pouvoirs publics.**

Un savoir systématique est indispensable pour améliorer la gestion des ressources aussi bien au niveau des exploitations agricoles (par exemple, pour renforcer les capacités) qu'au niveau planétaire (par exemple, pour encourager la coopération internationale en faveur de la remise en état des sols). À l'échelon national, un certain nombre de mesures sont dignes de considération, dont les suivantes :

- Améliorer les systèmes d'information, notamment pour suivre l'utilisation des sols dans le pays et à l'étranger aux fins de la production et de la consommation intérieures.
- Planifier l'occupation des sols pour empêcher la dégradation de zones naturelles de grande valeur sous l'effet de l'expansion de l'agriculture et de l'élevage et pour éviter un empiètement des zones construites sur les sols fertiles.
- Mettre en œuvre des programmes de gestion durable des ressources au niveau de l'ensemble de l'économie pouvant fournir un cadre à des « plans d'action pour le développement durable de la biomasse » destinés à harmoniser les politiques en matière de sécurité alimentaire, d'énergie, de développement rural et de développement industriel.
- Mettre en place des instruments économiques favorisant la durabilité de l'offre et de la demande, par exemple une « subvention à la durabilité » destinée à encourager le maintien à long terme de la productivité des sols.
- Améliorer le ciblage des investissements publics, en particulier ceux destinés à répondre aux besoins des petits exploitants, afin d'améliorer la sécurité alimentaire et les conditions de vie dans les zones rurales.
- Garantir les droits d'occupation et de propriété foncières, qui sont des conditions préalables importantes pour motiver l'investissement dans l'entretien et l'amélioration des ressources en terres et en sols.
- Réduire les pertes alimentaires lors de la production et de la récolte, en investissant dans l'infrastructure et en encourageant la mise en place d'installations de stockage et de coopératives.
- Réduire les déchets alimentaires évitables au moyen de campagnes d'éducation et de prévention des déchets alimentaires.
- Prendre des mesures pour encourager une plus grande utilisation des résidus – sans compromettre la fertilité des sols – ainsi que l'exploitation des biodéchets, afin de contribuer à réduire la demande de terres.
- Mettre en œuvre des mesures de promotion de régimes alimentaires sains et équilibrés dans les pays consommateurs, visant surtout les établissements scolaires.
- Entreprendre des programmes de planification familiale, pour ralentir la croissance démographique.
- Dissocier le marché des combustibles de celui des produits alimentaires, en réduisant les aides directes et indirectes aux cultures énergétiques et en éliminant progressivement les quotas de biocarburants.

Un résumé du rapport ainsi que le texte intégral de ce dernier et une présentation PowerPoint sur ses principales conclusions sont disponibles en téléchargement à l'adresse <http://www.unep.org/resourcepanel/>. Pour en savoir plus, prière de contacter le Secrétariat du Groupe international d'experts sur la gestion durable des ressources, à l'adresse : [resourcepanel@unep.org](mailto:resourcepanel@unep.org).